A

Abattage, sans cruauté, des animaux destinés à l'alimentation, Loi sur l' — S.R.C. 1970, ch. H-10

(Humane Slaughter of Food Animals Act)

ABROGÉ, L.C. 1985, ch. 17, art. 28 Loi en vigueur à la sanction 16.05.85

Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières, Loi sur l'— 1984, ch. 29

(Canada-Nova Scotia Oil and Gas Agreement Act)

LOI ABROGÉE 1988, ch. 28, art. 266 EEV, 1988, ch. 28, art. 266 en vigueur à la sanction 22.12.89 *voir* TR/90-9

Accord sur le commerce intérieur, Loi de mise en oeuvre de l' — 1996, ch. 17

(Agreement on Internal Trade Implementation Act)

Le ministre de l'Industrie (TR/2015-112)

LOI ABROGÉE, 2017, ch. 33, art. 228 (en vigueur 01.07.2017) art. 2, 2012, ch. 31, art. 299

art. 8.1, ajouté, 2012, ch. 31, art. 300

art. 8.2, ajouté, 2012, ch. 31, art. 300

art. 8.3, ajouté, 2012, ch. 31, art. 300

art. 9, 2012, ch. 31, art. 302

art. 12, 2012, ch. 31, art. 303

art. 15, 2012, ch. 31, art. 304

disposition générale, 2012, ch. 31, art. 301

EEV, 1996, ch. 17, *sauf* art. 17, 18 et 19, en vigueur 15.07.96 *voir* TR/96-65; art. 19 en vigueur 01.01.2000 *voir* TR/99-97; art. 17 et 18 abrogés avant leur entrée en vigueur *voir* 2017, ch. 33, art. 228

EEV, 2012, ch. 31 (sanction: 14.12.2012), art. 299 à 304 en vigueur 07.06.2013 *voir* TR/2013-66

EEV, 2017, ch. 33 (sanction : 12.12.2017), art. 228 réputé en vigueur 01.07.2017 *voir* art. 229

Acte du Câble du Pacifique de 1899 — 1901, ch. 5

(Pacific Cable Act (1899))

ABROGÉ, L.C. 1988, ch. 2, art. 68, ann. IV, nº 10 EEV, 1988, ch. 2, art. 68 en vigueur à la sanction 04.02.88

Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, Loi sur l' — L.R. (1985), ch. S-2

(St. Lawrence Seaway Authority Act)

LOI ABROGÉE 1998, ch. 10, art. 203 EEV, 1998, ch. 10, art. 203 en vigueur 01.12.98 *voir* TR/98-118

Administration du pont Blue Water, Loi sur l' (voir Ponts)

(Bridges)

Le ministre des Transports (DORS/77-1030)

LOI ABROGÉE, 2013, ch. 40, art. 268 (en vigueur)

art. 7, 2001, ch. 3, art. 1

art. 13, 2001, ch. 3, art. 2

art. 14, abrogé, 2001, ch. 3, art. 3

art. 15, abrogé, 2001, ch. 3, art. 3

art. 16, abrogé, 2001, ch. 3, art. 3

art. 21.1, ajouté, 1988, ch. 59, art. 1

EEV, 1988, ch. 59 en vigueur 13.09.88

EEV, 2001, ch. 3 en vigueur à la sanction 10.05.2001

EEV, 2013, ch. 40 (sanction: 12.12.2013), art. 268 en vigueur 01.02.2015 voir TR/2015-10.

Agriculture des Prairies, Loi sur l'assistance à l' — S.R.C. 1970, ch. P-16

(Prairie Farm Assistance Act)

ABROGÉ, L.C. 1985, ch. 21, art. 1 EEV, 1985, ch. 21, art. 1 en vigueur 20.06.85

Aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes, (accord conclu avec *The Dominion Coal Company, Limited*), Loi sur l'— 1958, ch. 36

(Maritime Coal Production Assistance...)

ABROGÉ, L.C. 1988, ch. 2, art. 68, ann. IV, nº 16 EEV, 1988, ch. 2, art. 68 en vigueur à la sanction 04.02.88

Aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes..., Loi sur l'

— 1959, ch. 39

(Maritime Coal...)

A

Aide à la production du charbon dans les provinces Maritimes..., Loi sur l' — 1959, ch. 39 (suite)

ABROGÉ, L.C. 1988, ch. 2, art. 68, ann. IV, nº 17 EEV, 1988, ch. 2, art. 68 en vigueur à la sanction 04.02.88

LOI ABROGÉE 1994, ch. 38, art. 29 EEV, 1994, ch. 38, art. 29 en vigueur 12.01.95 *voir* TR/95-9

Aide à l'exploitation des mines d'or, Loi d'urgence sur l' — S.R.C. 1970, ch. E-5

(Emergency Gold Mining Assistance Act)

LOI ABROGÉE 1988, ch. 2, art. 68, ann. IV, nº 19 EEV, 1988, ch. 2, art. 68 en vigueur à la sanction 04.02.88

Aide au développement international (institutions financières), Loi sur l' — 1980-81-82-83, ch. 73

(International Development (Financial Institutions) Assistance Act)

LOI ABROGÉE 1999, ch. 31, art. 255 EEV, 1999, ch. 31, art. 255 en vigueur à la sanction 17.06.99

Air Canada, Loi sur — L.R. (1985), ch. A-10 (Air Canada Act)

LOI ABROGÉE ch. 35 (4e suppl.), par. 14(1) le 25.08.88 voir Gazette du Canada, Partie I, p. 3675 EEV, ch. 35 (4e suppl.), art. 14 en vigueur 18.08.88

Alberta, procédure criminelle, Loi concernant la procédure criminelle dans l'

— 1930, ch. 12

(Alberta Criminal Procedure Act)

LOI ABROGÉE 1985, ch. 19, art. 203 EEV, 1985, ch. 19, art. 203 en vigueur 04.12.85 *voir* TR/85-211

Allocations familiales, Loi sur les — L.R. (1985), ch. F-1

(Family Allowances Act)

LOI ABROGÉE 1992, ch. 48, par. 31(1) EEV, 1992, ch. 48, art. 31(1) en vigueur 01.01.93 *voir* par. 31(3)

Animaux de ferme et leurs produits, Loi sur les

— L.R. (1985), ch. L-9

(Livestock and Livestock Products)

Application extracôtière des lois canadiennes, Loi sur l' — 1990, ch. 44

(Canadian Laws Offshore Application Act)

LOI ABROGÉE 1996, ch. 31, art. 54 EEV, 1996, ch. 31, art. 54 en vigueur 31.01.97 *voir* TR/97-21

Archives nationales du Canada, Loi sur les — L.R. (1985), ch. 1 (3° suppl.)

(National Archives of Canada)

LOI ABROGÉE 2004, ch. 11, art. 55 EEV, 2004, ch. 11, art. 55 en vigueur 21.05.2004 *voir* TR/2004-58

Archives publiques, Loi sur les — L.R. (1985), ch. P-27

(Public Archives)

ABROGÉ, ch. 1 (3^e suppl.), art. 14 en vigueur 11.06.87 *voir* TR/87-126

Arrangements entre cultivateurs et créanciers, Loi de 1943 sur les — 1943-44, ch. 26

(Farmers' Creditors Arrangement Act, 1943)

ABROGÉ, L.C. 1988, ch. 2, art. 68, ann. IV, nº 12 EEV, 1988, ch. 2, art. 68 en vigueur à la sanction 04.02.88

Arrangements entre cultivateurs et créanciers, Loi sur les — S.R.C. 1970, ch. F-5

(Farmers' Creditors Arrangement Act)

ABROGÉ, L.C. 1988, ch. 2, art. 68, ann. IV, nº 13 EEV, 1988, ch. 2 art. 68 en vigueur à la sanction 04.02.88

Arrangements entre le Canada et les provinces relativement au partage d'impôts, Loi sur les — 1956, ch. 29

(Federal-Provincial Tax-Sharing Arrangements Act)

ABROGÉ, L.C. 1988, ch. 2, art. 68, ann. IV, nº 2 EEV, 1988, ch. 2, art. 68 en vigueur à la sanction 04.02.88 Lois abrogées 3

A

Association internationale de développement, Loi sur l' — S.R.C. 1970, ch. I-21

(International Development Association Act)

LOI ABROGÉE, L.C. 1985, ch. 16, art. 10 EEV, 1985, ch. 16, art. 10 en vigueur à la sanction 16.05.1985

Associations coopératives de crédit, Loi sur les — L.R. (1985), ch. C-41

(Cooperative Credit Associations Act)

LOI ABROGÉE 1991, ch. 48, art. 499 EEV, 1991, ch. 48 en vigueur 01.06.92 *voir* TR/92-92

Associations coopératives du Canada, Loi sur les — L.R. (1985), ch. C-40

(Cooperative Associations Act, Canada)

LOI ABROGÉE 1998, ch. 1, art. 385 EEV, 1998, ch. 1, art. 385 en vigueur 31.12.99 *voir* TR/99-69

Associations de race, Loi sur les

— L.R. (1985), ch. L-11

(Livestock Pedigree Act)

ABROGÉ, ch. 8 (4e suppl.), art. 76 en vigueur 01.07.88 *voir* TR/84-124

Assurance-chômage, Loi sur l'

— L.R. (1985), ch. U-1

(Unemployment Insurance Act)

LOI ABROGÉE 1996, ch. 23, art. 155 EEV, 1996, ch. 23, art. 155 en vigueur 30.06.96 *voir* art. 190

Assurance-récolte, Loi sur l' L.R. (1985), ch. C-48

(Crop Insurance Act)

LOI ABROGÉE 1991, ch. 22, art. 28 EEV, 1991, ch. 22 est réputé entré en vigueur 31.04.91 *voir* art. 30

Attributions en matière de télécommunications, Loi nationale sur les — L.R. (1985), ch. N-20

[Ancienne appellation: Transports nationaux]
(National Telecommunication Powers and Procedures Act)

LOI ABROGÉE 1993, ch. 38, art. 130 EEV, 1993, ch. 38, art. 130 en vigueur 25.10.93 *voir* TR/93-101